

## Les 4 services du

**CAMSP**: Centre d'Action Médico Social Précoce

**SESAL** : Service d'Education Spécialisée  
Audition et Langage

**SSEFIS** : Service de Soutien à l'Education  
Familiale et à l'Intégration Scolaire

**SAVSI** : Service d'Accompagnement à la Vie  
Sociale- Interprétation

## Partenaires :

- ◆ Education Nationale.
- ◆ Service O.R.L. du CHRU.
- ◆ CRTLA (Centre de Référence pour les Troubles du Langage et des Apprentissages) du CHRU.
- ◆ CAMSP.
- ◆ Centre Ressource Expérimental Robert Laplane.
- ◆ Audioprothésistes.
- ◆ Orthophonistes en libéral.
- ◆ Associations: Normandys, ALFAH (Alternance Formation Adaptée aux Handicaps), Ecole des Parents et des Educateurs.
- ◆ Associations sportives (UGSEL, Handisport...).
- ◆ Conseil Général.
- ◆ Structures spécialisées : Centre Médico Psychologique (CMP), Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT), Entreprise adaptée...

## Nous contacter :

### Secrétariat

Mme Sylvie Prigent

Tel : 02 31 29 37 07

Fax : 02 31 29 37 20

[sprigent@crop-normandie.fr](mailto:sprigent@crop-normandie.fr)

SESAL

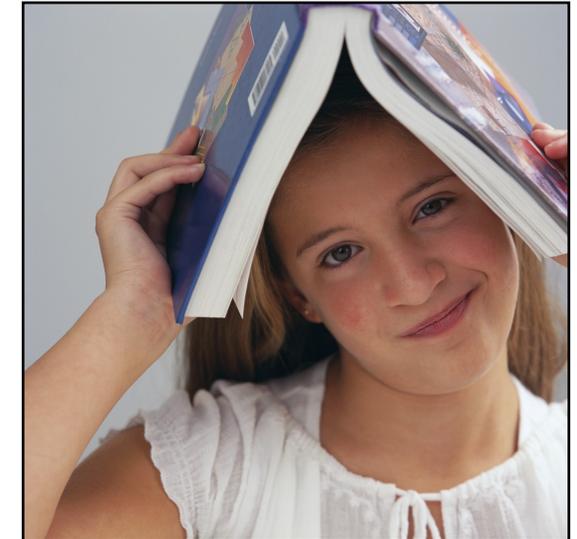
6, avenue de Glattbach  
14 760 Bretteville sur Odon



Ce document ne peut être jeté sur la voie publique.

Service communication-Édité 12/2010

# **SESAL** Service d'Education Spécialisée Audition et Langage



## Parcours adapté de scolarisation

(Loi du 2 janvier 2002)

## Surdité/Troubles du langage de 3 à 20 ans



Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole  
Calvados/ Manche

[www.crop-normandie.fr](http://www.crop-normandie.fr)

## Qui décide ?

**La famille** dépose un dossier à la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Après étude par la **CDA** (Commission des Droits et de l'Autonomie):

- reconnaissance du handicap
- notification
- orientation vers le **SESAL**.

## 1. Pour qui et quel accueil?

Pour des enfants présentant une **Déficience Auditive** ou des **Troubles Sévères du Langage**, avec ou sans handicap associé, nécessitant des apprentissages suivant une pédagogie adaptée.

- Approche collective articulée en différents groupes de besoins.
- Accueil en internat de semaine ou en demi-pension.



## 2. Quelle offre de service?



Construction d'**un projet individualisé** avec l'enfant et sa famille.

### **Intervention d'une équipe pluridisciplinaire:**

- Activités éducatives.
- Prise en charge thérapeutique rééducative et de soutien.
- Pédagogie adaptée.
- Développement de l'ensemble des moyens de communication.

### **Evaluation:**

- Bilan éducatif, pédagogique et psycho-médico-social.

### **Orientation:**

- Service d'éducation spécialisée (S.E.S.A.L.).
- Intégration en milieu ordinaire (S.S.E.F.I.S.).
- Milieu adapté.
- Centres d'apprentissage.

## 3. Avec quelle équipe?

**Une équipe pluridisciplinaire** à l'écoute des besoins du jeune et de sa famille.

### **Enseignants spécialisés :**

- Apprentissages scolaires individualisés suivant une pédagogie adaptée.
- Remédiation



### **Educateurs spécialisés :**

- Accompagnement des jeunes, en lien avec la famille, vers l'autonomie.

### **Equipe Psycho-médico-sociale :**

- Médecins (pédiatre, O.R.L.)/ Audioprothésiste/Infirmière/ Neuropsychologue/ Orthophoniste/ Psychomotricien.

### **Psychologue :**

- Ecoute et accompagnement du jeune et de sa famille

### **Assistante de service social :**

- Accompagnement de la famille dans ses demandes.
- Lien avec les structures administratives et sa famille.